MODIFICATION LICENCE AVEC ATTRIBUTION D'UN MMSI *

Agence Nationale des Fréquences

*** Concerne uniquement les utilisateurs ayant déjà une licence**

Le codage MMSI est propre à l'immatriculation d'un seul navire. Il permet aux organismes de sauvetage, d'engager les moyens adaptés en fonction du navire identifié. Tout matériel débarqué ou embarqué doit être signalé à l'Agence nationale des fréquences dans les plus brefs délais.

1 Utilisateur de la licence = Propriétaire ou utilisateur mandaté

Nom, prénom M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal **Ville**

Tél. (domicile) **Tél.** (professionnel)

Portable **Télécopie**

Email : ……

Contacts à appeler en cas d'urgence :

Contact 1 : ……

Contact 2 : ……

2 Navire

Immatriculation : **Nom du navire : ……**

Indicatif F **Type du navire :** ☐ **Plaisance** ☐ **Pêche** ☐ **Charge** ☐ **Passagers** ☐ **NUC**

Equipement du navire (ou fournir la copie de la licence en vigueur avec le nouveau matériel à bord) :

Equipement	Quantité	Marque et modèle du matériel (installation radioélectrique complète)
VHF avec ou sans ASN		
PORTATIF		
BALISE		
BLU avec ou sans ASN		
INMARSAT		
RADAR et Transpondeur		
AIS		
NAVTEX		

A compléter obligatoirement !

3 Installateur à informer du MMSI à programmer

Nom

Tél. / Port. **Télécopie**

Email : ……

Signature du demandeur : **Cachet installateur :**

A adresser à : **ANFR - Département Licences et Certificats, 4 rue Alphonse MATTER, BP8314, 88108 SAINT DIE DES VOSGES**

Tél. : 03.29.42.20.51 - Fax : 03 29 42 20 50 - www.anfr.fr - licence@anfr.fr

Edition Juillet 08

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et par les organismes de secours, les CROSS, le CNES et l'UIT à qui elles sont communiquées afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1 978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'adresse indiquée ci-dessus.